



**PROCÈS-VERBAL
COMITE DIRECTEUR
Mercredi 08 Juin 2022 à 17h00
Saint Denis**

Membres :

Présents : MM. Yves ETHEVE (Président), Jacky AMANVILLE, Daniel ROUVIERE, Stéphane FONTAINE, Patrick GRONDIN, Bernard PARIS, Michael TECHER, Herman TRULES, Irshad ABDUL MUNAF, Max RAYEPIN, Shakir AKHOONE, Johnny PAYET, Jean Hugues TOSSEM. Mmes Laurence GRIS, Geraldine Marschall, Marie Christine LEBON

Absents : MM. Jean Jacques DUCRET, Thierry GUICHARD, M. Sharif ISSOP.

Personnel LRF: MM. Hosman GANGATE, Eric TOURON.

1) DOSSIER EN COURS

FESTIVAL U 13 PITCH

Attitude des parents et éducateurs et joueurs de la SAINT PAULOISE FC organisant une grossière diversion le 13/05/2022, à la suite de la disqualification de leur équipe U 13 masculine du FESTIVAL U13 PITCH, tant à St Paul à l'entrée du site professionnel du Président, qu'aux Stades de la Saline, vite sabordée par les 4 ou 5 parents présents après les explications du DTR.

Le Comité Directeur valide les décisions prises dans ces dossiers.

2) COMMISSION D'EVALUATION SUPER ELITE

Le Président demande au Directeur Technique Régional, la mise en activité de la Commission d'Evaluation des clubs de Super Elite.

La journée de SUPER ELITE U15 ET U17 doit être reportée pour permettre d'entendre les clubs convoqués le lundi 13 Juin 2022

Les responsables des sections seront convoqués le lundi 13 Juin 2022 pour leur rappeler leurs obligations vis-à-vis du cahier des charges et expliquer les phases suivantes.

3) JEUX DES ILES

Demande de subventions pour les Jeux des Iles 2023 sont en étude (ANS, REGION, DEPARTEMENT...). Le Comité Directeur de la LRF prendra contact avec le CROS pour les modalités de participation et de prise en charge des sélections réunionnaises. Cette rencontre devra se faire dans les meilleurs délais.

4) CJSOI

Une équipe jeune U17 féminines et garçons sont inscrites en Futsal. Les détections seront mises en place par l'ETR pendant les vacances scolaires et la trêve. Le projet de M. David FERRERE n'est pas retenu en l'état et sera travaillé à nouveau par le Directeur Technique de la Ligue.

5) ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Le cabinet comptable n'a pas encore fourni les comptes 2021, il devra être relancé afin que l'on puisse transmettre notre bilan au commissaire au compte. Cette assemblée devrait se tenir fin Juillet 2022. M ROUVIERE et le service comptable de la LRF sont en charge de cette mission.

6) TERRAINS

Des renouvellements des classements doivent être programmés sur de nombreux terrains qui sont en fin de validité. Les services des sports des communes concernés ont été alertés de la situation. La LRF va demander aux clubs impactés de se rapprocher de leur commune. Aucun match ne pourra se dérouler sur un terrain qui n'est plus classé.

7) COMPTABILITE

Le Comité Directeur valide une subvention de 4000 (quatre mille) euros en faveur de l'AS SAINT LOUISIENNE vainqueur de la Coupe de la Réunion 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h00.

Le Président,


M. Yves ETHEVE.